

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2019

Publication : 22/01/2019

Le maire, Jean-Marc BOUHOURS

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2019

Conseil municipal du jeudi 17 janvier 2019



Information

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3.500 habitants.

Le DOB ne donne pas lieu à un vote, il est simplement pris acte de la tenue de ce débat dans une délibération spécifique.

Le débat doit permettre aux élus locaux d'avoir une vision de l'environnement financier de la collectivité mais aussi d'appréhender les différents éléments de contexte pesant sur la préparation budgétaire de l'année à venir.

D'autres éléments, plus détaillés, seront présentés dans les commissions Finances des 23 et 30 janvier 2019 en vue du conseil municipal du 7 février 2019, date à laquelle sera voté le budget primitif.

Liste des codes services du budget principal

Diverses annexes font apparaître des codes services. En voici la liste :

1001 URBANISME	1313 LOCATION DIVERS BATIMENTS PARTICULIERS	1701 RESTAURANT SCOLAIRE
1102 ÉCLAIRAGE PUBLIC	1401 ESPACES VERTS	1703 ÉCOLE MATERNELLE
1103 PRODUCTION ÉLECTRICITÉ	1402 TERRAINS DE SPORTS	1704 ÉCOLE PRIMAIRE
1151 COMMUNICATION	1501 VIE ASSOCIATIVE	1705 ÉCOLE PRIVEE
1152 ANIMATIONS ET FÊTES	1502 MÉDIATHÈQUE L'INTERLUDE	1707 TEMPS DU MIDI
1201 SECRÉTARIAT	1504 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	1709 CHÂTEAU DES MOMES - ÉTUDE
1202 CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	1505 JARDINS FAMILIAUX	1804 AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES ÂGÉES
1203 LOCAUX PARAMEDICAUX CMS	1506 ANIMATIONS CULTURELLES	1821 COORDINATION PETITE ENFANCE
1301 COORDINATION CTM	1601 COORDINATION ENFANCE JEUNESSE	1822 RAM
1302 VOIRIE	1602 JEUNESSE ANIMATION ANNUELLE	1823 HALTE-GARDERIE LES P'TITS PIEDS
1303 SALLE POLYVALENTE	1603 JEUNESSE ÉTÉ	1901 DÉCHETS
1304 SALLES DES FÊTES	1604 JEUNESSE PETITES VACANCES	1905 EAUX PLUVIALES
1305 TOUS BÂTIMENTS	1621 MERCREDIS LOISIRS	1906 EAU - ASSAINISSEMENT / TRANSF. AGGLO
1307 SALLE DES ROSSIERS	1622 CLSH JUILLET	1921 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
1310 ESPACE DU MAINE	1628 CLSH PETITES VACANCES	2001 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
1312 HYGIÈNE ET ENTRETIEN LOCAUX		

I – 1 – Les éléments de contexte (1/3)

Recettes de fonctionnement

- Hypothèse de dotations en légère baisse (estimation \approx - 2 %)
- Bases fiscales dynamiques (extension urbaine) et revalorisation selon l'inflation
- Impact de la réforme des rythmes scolaires sur une année pleine
- Développement du centre municipal de santé

Dépenses de fonctionnement

- Absence de revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique
- Revalorisation des grilles indiciaires conformément au « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR)
- Evolution du périmètre (éclairage public, espaces verts, entretien de la voirie)
- Impact de la médiathèque sur une année pleine
- Impact de la réforme des rythmes scolaires sur une année pleine
- Développement du centre municipal de santé

I – 1 – Les éléments de contexte (2/3)

Flux financiers entre la commune et Laval Agglomération ou liés à l'intercommunalité

- Fusion de la DSC (recette 2018) et de l'AC (dépense 2018) dans une dotation unique attribution de compensation qui constitue une recette de fonctionnement mais dont l'impact financier est nul (cf. délibération n°2018-FIN-07-19 relative au rapport de la CLECT)
- Remboursement par Laval Agglo des frais de fonctionnement de l'Espace du Maine pour les compétences transférées (estimation de 6.000 €)
- Augmentation du solde du FPIC (+ 22.000 €)
- Il existe aussi, dans le cadre du programme « Îlot des sources », une obligation de la commune de racheter à Laval Agglomération le foncier lié au projet pour un montant de 300.000 € (hors frais de notaire)

I – 1 – Les éléments de contexte (3/3)

État des restes à réaliser 2018 repris au BP 2019

- Cf. annexe 1
- Les restes à réaliser (RAR), déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la collectivité, correspondent :
 - aux dépenses engagées (engagement juridique) non mandatées au 31 décembre de l'exercice ;
 - aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes.

<i>Montant estimé des RAR 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 926,77 €	13 040,00 €
Investissement	163 296,90 €	160 543,93 €
TOTAL	176 223,67 €	173 583,93 €

I – 2.1 – Objectifs pour 2019

- Cf. annexe 2
- Année de consolidation lors de laquelle une attention particulière sera portée à la remise à niveau du patrimoine et notamment les espaces publics.
- Maintien d'une capacité d'autofinancement visant à reconstituer des capacités en matière d'investissement pour l'année 2020 après une année 2018 marquée par l'acquisition de la médiathèque et l'extension du restaurant scolaire.
- Programme d'investissement 2019 sans recours à l'emprunt.

I – 2.2 – Résultats estimés de l'exercice 2018

Il est estimé le résultat de clôture suivant sachant qu'il reste des opérations courantes de fonctionnement en charges à caractère général et d'éventuelles opérations de régularisation :

BUDGET PRINCIPAL	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	3 742 138,55 €	4 136 587,70 €	3 419 002,76 €	1 343 760,44€
Résultat de l'exercice 2018		394 449,15 €	2 075 242,32 €	
Résultats 2017 reportés		220 000,00 €		2 006 857,01 €
Résultats de clôture		614 449,15 €	68 385,31€	

Le résultat de fonctionnement devra être affecté entre fonctionnement et investissement : il devra en priorité couvrir le déficit de la section d'investissement.

Le résultat de clôture d'investissement, puisque négatif, sera une dépense d'investissement.

I – 3 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (1/2)

Impôts locaux et dotations

- Augmentation de l'assiette des bases fiscales locatives en fonction de l'inflation (Loi de Finances pour 2019) et maintien des taux d'imposition pour un montant attendu de 1.767.990 € (contre 1.722.000 € en 2018) (cf. annexe 3)
- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire (cf. éléments de contexte)
- Maintien du fonds d'amorçage des TAP du fait d'un maintien d'un rythme scolaire à 4,5 jours par semaine
- Augmentation des aides de la CAF du fait de la hausse des effectifs sur les services périscolaires et extrascolaires.

I – 3 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (2/2)

Ressources domaniales et produits des services

- Augmentation des revenus des immeubles loués à des professionnels ou des particuliers (de 95.000 € au BP 2018 à 110.400 € au BP 2019)
- Hausse des recettes des services extrascolaires en lien avec la hausse d'effectifs
- Augmentation des recettes liées à l'accueil périscolaire (impact de la réforme des rythmes scolaires avec 1/2 h par jour d'accueil supplémentaire entre 16 h et 16 h 30) et du restaurant scolaire (hausse de la fréquentation constatée depuis septembre)

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (1/6)

Charges à caractère général

- Poursuite de l'effort de recherches d'économie de dépenses de fonctionnement sur tous les services (remise en question de certains contrats, groupements de commandes)
- Baisse des dépenses des services Écoles et Restaurant scolaire malgré la forte évolution des effectifs scolaires
- Hausse des dépenses des services périscolaires (mercredis loisirs) et extra-scolaires
- Impact de la médiathèque en année pleine
- Inscriptions de dépenses de fonctionnement éligibles au FCTVA alors que celles-ci relevaient de l'investissement auparavant

Il est prévu un montant de charges à caractère général de 905.170 € (hors RAR), soit une hausse des dépenses de fonctionnement de + 21.570 € (+ 2,56 %) par rapport au budget 2018.

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (2/6)

Charges à caractère général – Focus sur les économies

Services	BP 2018	BP 2019	Différence	Evolution en %
1151 – Communication	16 500 €	14 400 €	- 2 100 €	- 14,58 %
1201 – Secrétariat	50 654 €	45 700 €	- 4 954 €	- 10,84 %
1302 - Voirie	65 538 €	55 200 €	- 10 338 €	- 15,77 %
1305 – Tous bâtiments	48 750 €	38 800 €	- 9 950 €	- 20,41 %
Écoles publiques (1703 + 1704)	53 048 €	49 650 €	- 3 398 €	- 6,84 %
Restaurant scolaire (1701 + 1707)	125 750 €	107 800 €	- 17 950 €	- 14,27 %
2001 – Administration générale	85 300 €	79 050 €	- 6 250 €	- 7,91 %

Sur ces services, il est constaté une diminution des dépenses de 54.940 €.

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (3/6)

Charges à caractère général – Focus sur les principales augmentations

Services / Objet	Hausse BP 2018 / BP 2019	Explications
1401 – Espaces verts	+ 22 450 €	Hypothèse d'une rétrocession de la voirie du Bois au 01/07/2019 = mise en place prestation de service en espaces verts
1502 - Médiathèque	+ 15 000 €	Impact sur une année pleine / acquisition du fonds documentaire pour 8.200 € en fonctionnement (en investissement en 2018)
Extension de la prestation d'entretien des locaux	+ 15 800 €	Nouvelle dépense en lien avec la réorganisation du service (évite le recours à du personnel permanent)

Sur ces 3 exemples, il est constaté une augmentation des dépenses de 53.250 €.

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (4/6)

Dépenses de personnel (cf. annexe 4)

- Inscription d'un montant d'environ 2.218.900 € (soit environ + 3,27 % par rapport à 2018) permettant de maintenir les effectifs connus au 1^{er} janvier 2019 tout en tenant compte de l'évolution des carrières (glissement vieillesse technicité, PPCR) et de disposer des crédits nécessaires à :
 - l'arrivée d'un à 2 médecins supplémentaires et du temps de secrétariat correspondant ;
 - la participation de la collectivité à la protection sociale des agents (maintien de salaire) pour un montant estimé à 6.000 € ;
 - la mise en place du RIFSEEP (refonte de divers régimes indemnitaires) à compter du 1^{er} juillet 2019 dont le montant reste à estimer en fonction des discussions avec les représentants du personnel.
- Il n'est envisagé aucun départ à la retraite. Cependant, chaque départ ou mutation fera l'objet d'une réflexion sur l'opportunité de son remplacement.

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (5/6)

Autres charges de gestion

- Maintien des subventions aux associations
- Versement de subvention pour la classe de neige de l'école Sainte-Marie (comme habituellement tous les 3 ans)
- Versement d'une subvention de 110.000 € à Méduane Habitat dans le cadre des opérations du lotissement de la Perrine (compte 6574)
- Légère baisse des indemnités, des cotisations et de la formation des élus suite à la réorganisation du bureau municipal (à compter de mi-janvier)
- Maintien de la subvention au CCAS pour 2.000 € qui sera versée en cas de nécessité.

I – 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (6/6)

Charges financières

- Les emprunts actuels représentent une charge d'intérêts d'environ 75.000 € pour l'exercice 2019.
- Aucun nouvel emprunt générateur d'intérêts ne sera souscrit (seul le prêt CAF de 36.225 € à 0 % sera contracté dans le cadre d'un dossier de subvention 2018 lié au restaurant scolaire).
- Il pourrait être souscrit des prêts de portage foncier en cas d'opportunité d'acquisition d'un bien pour l'aménagement du centre-ville (ou recours à l'EPFL).

I – 5 – Orientations en termes de recettes d'investissement

- La commune est dans l'attente de réponses concernant des dossiers de subvention déposés auprès de l'Etat (DETR îlot des sources, non inscrit au BP 2019), du département (contrat de territoire volet habitat) et de Laval Agglo (sur CTR).
- Le FCTVA perçu en 2018 dépendra du montant des investissements éligibles réalisés en 2018 et devrait se situer aux alentours de 470.000 €.
- La taxe d'aménagement est une recette dynamique du fait de la construction de nouvelles habitations, notamment à La Perrine. Il est prévu une recette de 70.000 €. Cependant, la DDFIP a notifié à la commune un montant d'environ 14.000 € d'indus qui sera déduit des montants à percevoir en 2019 : il sera inscrit 56.000 €.
- Il est envisagé la revente du foncier de l'îlot des Sources à Méduane Habitat (négociation en cours, estimation à 225.000 €).
- 1 nouvel emprunt pour environ 36.225 € (prêt CAF à 0 %) et nouveaux emprunts en cas de portage foncier d'aménagement de centre-ville (sur décisions modificatives).

I – 6 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (1/2)

Charges d'emprunt

- Les emprunts actuels représentent une charge de remboursement du capital d'environ 233.000 € pour l'exercice 2019.
- Il est envisagé d'inscrire la somme complémentaire de 143.000 € en remboursement d'emprunt du fait que le foncier de l'îlot des sources sera vendu en 2019 et qu'il apparait logique de solder l'emprunt de court terme de 143.000 € après avoir reçu la recette de la vente. Cela limite aussi les frais financiers de cet emprunt s'achevant en 2020.
- Il sera donc inscrit au compte 1641 la somme de 376.000 € (377.000 € au chapitre 16).
- Prise en compte d'une avance remboursable de 13.200 € correspondant au montant des intérêts supportés par le budget annexe du lotissement du Fougeray (compte 276348).

I – 7 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (2/2)

Programme d'investissement 2019

- Les demandes d'investissement sont estimées à environ 1.192.000 € (dont environ 1.031.000 € de dépenses nouvelles). Elles décomposent comme suit :

Catégorie de dépenses d'investissement	Montant
Îlot des sources	369 500 €
Remise à niveau du patrimoine (dont chemin de la Peignerie)	426 500 €
Acquisitions foncières	230 000 €
Études communales	5 000 €
TOTAL	1 031 000 €

I – 8 – Inscriptions au BP 2019 / BP 2018

- Cf. annexe 5

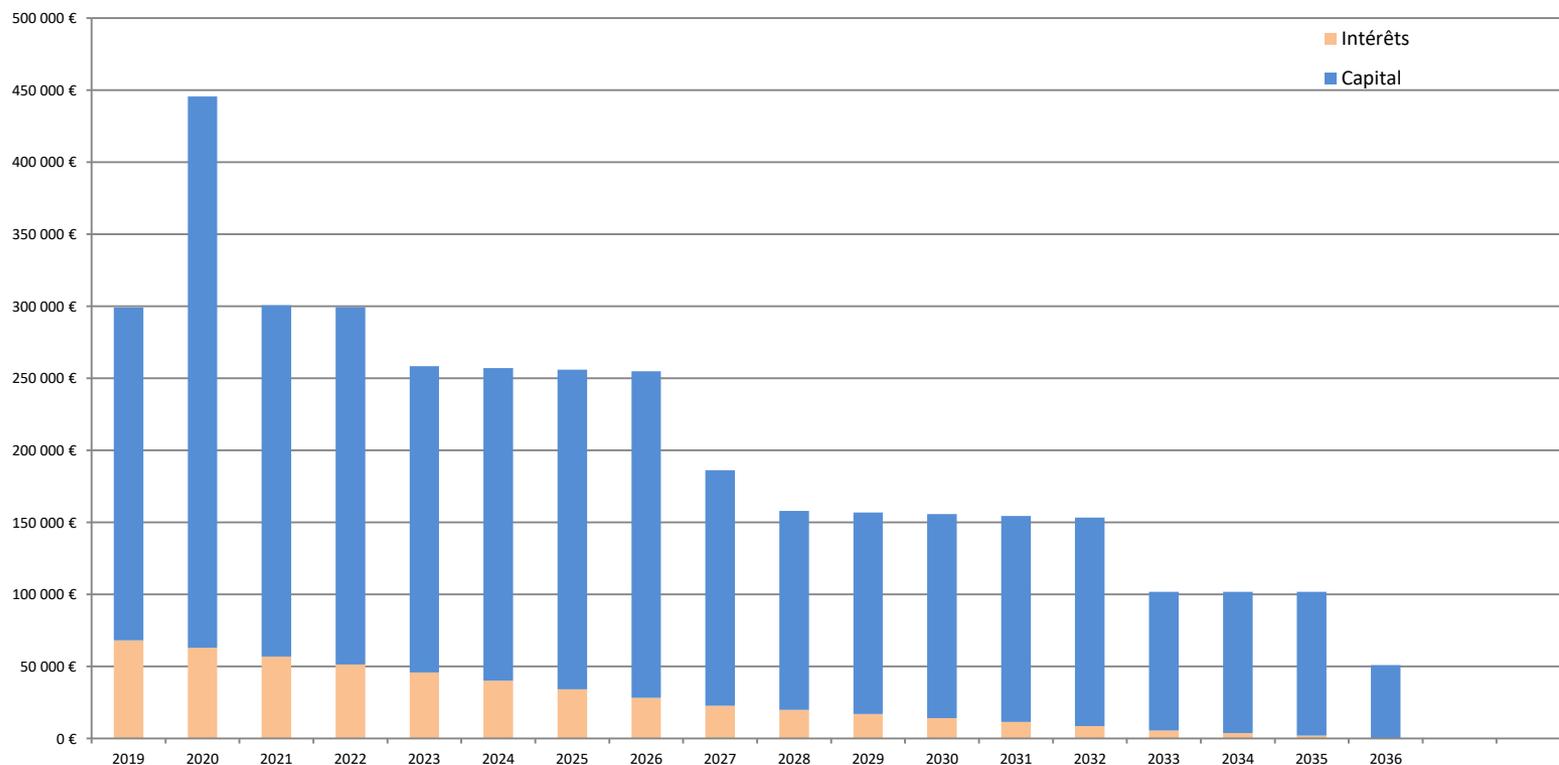
<i>Projet BP 2019</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 257 328,00 €	4 257 328,00 €
Investissement	1 820 000,00 €	1 895 000,00 €
TOTAL	6 077 328,00 €	6 152 328,00 €

La section de fonctionnement est équilibrée.

La section d'investissement est en suréquilibre de 75.000 € afin d'absorber sur l'exercice 2019 le déficit d'investissement reporté se situant aux alentours de 68.400 €.

I – 9 – Informations budgétaires

- Information sur l'état de la dette du budget principal (cf. annexe 6)



I – 10 – Prospective 2018-2021

- Cf. annexe 7

II – 1 – Les résultats 2018

- Fonctionnement : résultat 2018 encore inconnu à ce jour (écritures de stocks restant à effectuer)
- Investissement : résultat 2018 encore inconnu à ce jour (écritures de stocks restant à effectuer)

II – 2 – Les orientations 2019

Recettes de fonctionnement

- Vente des terrains de la 2^e et de la 3^e tranches

Dépenses de fonctionnement

- Versement d'une partie de l'excédent de fonctionnement vers le budget principal pour 110.000 € (subvention à Méduane Habitat).
- Il sera étudié l'éventualité d'affecter une part supplémentaire du résultat de fonctionnement en recette du budget principal pour 2020.
- Travaux estimés à 475.000 €
- Remboursement des intérêts des emprunts pour 13.000 € (cf. annexe 8)

II – 2 – Les orientations 2019

Recettes d'investissement

- Opération d'ordre de stocks

Dépenses d'investissement

- Remboursement du capital des emprunts pour environ 155.000 € (cf. annexe 8) mais interrogation sur l'opportunité d'anticiper le remboursement (total ou partiel) d'un prêt in fine s'achevant en juin 2020 d'un montant de capital restant dû de 700.000 €.
- Opération d'ordre de stocks

III – 1 – Rappels

- Création du budget par délibération du 4 octobre 2018
- Inscriptions en 2018 des dépenses et recettes liées aux emprunts

Dépenses de fonctionnement 2018

- Acquisition des terrains :
 - terrains de P. DE QUATREBARBRES et G. FRÉARD en cours d'acquisitions (délibérations du 6 décembre 2018)
 - Terrain de H. DE QUATREBRABES (discussion en cours)
- Charges financières liées à l'emprunt *in fine* mentionnées au budget (cf. annexe 9)

Recettes de fonctionnement

- Opérations d'ordre de stocks

III – 3 – Les orientations 2019 (1/2)

Recettes de fonctionnement

- Opérations de stocks

Dépenses de fonctionnement

- Acquisition des terrains en cours :
 - terrains de P. DE QUATREBARBRES et G. FRÉARD en cours d'acquisition pour signature 1^{er} trimestre 2019 (délibérations du 6 décembre 2018)
 - terrain de H. DE QUATREBRABES (discussion en cours)
- Charges financières liées à l'emprunt in fine mentionnées au budget (cf. annexe 9)
- Frais d'étude (plan topographique, programmiste, maîtrise d'œuvre)
- Opérations de stocks

III – 3 – Les orientations 2019 (2/2)

Recettes d'investissement

- Opérations de stocks
- Avance remboursable depuis le budget principal pour le règlement des intérêts du ou des emprunts contractés

Dépenses d'investissement

- Opérations de stocks

IV – 1 – Les résultats 2018

- Fonctionnement : à noter une amélioration due à la subvention de 8.623,27 € versée depuis le budget principal
- Investissement : à noter que la section d'investissement est structurellement excédentaire tant que le bien est amorti et qu'il n'est pas réalisé de nouveaux investissements.

BUDGET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	11 001,16 €	11 911,87 €	3 698,99 €	7 304,47 €
Résultat de l'exercice 2018		910,71 €		3 783,62 €
Résultats 2017 reportés	6 618,39 €			340,25 €
Résultats de clôture	5 707,68 €			4 123,87 €

IV – 2 – Les orientations 2019

Fonctionnement

- Recettes : la production d'électricité stable
- Dépenses : redevance ENEDIS stable, charges financières de l'emprunt (cf. annexe 10)
- Opérations d'ordre : amortissements des biens et des subventions

Investissement

- Recettes : la production d'électricité stable
- Dépenses : amortissement de l'emprunt existant (cf. annexe 10), prévision budgétaire d'éventuels matériels (aucun investissement envisagé en la matière)
- Opérations d'ordre : amortissements des biens et des subventions



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Annexe 1 – État des restes à réaliser du budget principal

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES

Compte	Service	Tiers comptable	Objet	Montant du reste à réaliser
615231	1302	EUROVIA	Grilles impasse de la cannelle	4 226,40 €
615232	1905	EUROVIA	Tampon impasse des alouettes	510,00 €
6184	1202	SEMAPHORS	Formation informatique médecin	564,00 €
615221	1305	SMEC	TRAVAUX EN CHAUFFERIE RESTAURANT SCOLAIRE - DEVIS SRI50901 DU 08/09/2015	1 398,77 €
615231	1302	EUROVIA	Route de Laval complément travaux signalisation	1 874,40 €
615231	1302	EUROVIA	Arrêt TUL avenue des saveurs	2 220,00 €
615231	1302	EUROVIA	Enrobe entrée presbytère	1 297,20 €
611	1201	CENTRE DE GESTION 53	Réalisation du document unique	836,00 €
TOTAL GÉNÉRAL				12 926,77 €

FONCTIONNEMENT / RECETTES

Compte	Service	Tiers comptable	Objet	Montant du reste à réaliser
7015	2001	Consorts LEMONNIER - ROUSSEAU	Vente parcelle AO 145	5 600,00 €
7015	2001	Consorts GEORGEAULT	Vente parcelle AO 202	1 440,00 €
7478	2001	CNRACL	Subvention pour réalisation document unique	6 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL				13 040,00 €

INVESTISSEMENT / DÉPENSES

Opération	Compte	Tiers comptable	Objet	Montant du reste à réaliser
201101	2183	LYRECO FRANCE S	VITRINE INERIEURE BI OFFICE CMS	1 223,33 €
201101	2184	LES CHAISES.COM	4 FAUTEUILS	331,20 €
201006	2151	EUROVIA	TRAVAUX ACCESSIBILITE RUE DE LA FUYE	9 179,40 €
200009	2151	EUROVIA	accès 39 allée de la clairière	822,00 €
201701	2313	APAVE NORD OUE	AVENANT 1 CONTRAT mission CTC et mission accessibilité	108,00 €
200903	2188	LEROY PAYSAGES	CLOTURE LA VILLA	4 000,00 €
201004	2138	PHIL CONDUCTEUR	VENTILATION LOCAL MENAGE SALLE SPORT	1 949,04 €
201801	2318	KALIGEO GEOMETR	DIVISION PARCELLES CADASTREES AB N°13 ET 659	1 488,00 €
200906	2128	THIERRY SARL	réfection divers parterres	1 371,60 €
201701	2313	APAVE NORD OUE	MISSION CTC CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	469,36 €
201701	2313	HOUET IE ASSOC	MAITRISE OEUVRE REST SCOL PART HOUET ET ASSOCIES	141,43 €
201701	2313	HACQUES CHAINEA	MAITRISE OEUVRE REST SCOL PART HACQUES CHAINEAU SUIVI TRAVAUX	5 846,57 €
201701	2313	PROJ ELECT	maitrise œuvre cuisine part PRO ELECT électricité	978,43 €
201701	2313	FLU BAT CONCEPT	MAITRISE OEUVRE CUISINE PART FLUBAT fluides	1 714,29 €
200906	2315	LEROY PAYSAGES	REAMENAGEMENT RUE DES LAURIERS	9 200,39 €
201304	2183	MSI	INFORMATIQUE MEDIATHEQUE	11 072,23 €
201304	2188	CULTURA	Fonds documentaire	1 521,67 €
201304	2188	CULTURA	Fonds documentaire	1 001,16 €
201304	2188	LYRECO	Divers matériels médiathèque	82,80 €
201701	2313	DESSAIGNE	Avenant 1 - Lot 9 - Plomberie	1 921,49 €
201701	2313	ISOLEC	Avenant 1 - Lot 8 - Electricité	241,80 €
201701	2313	TRAM TP	Avenant 1 - Lot 1 - VRD	1 266,24 €
201701	2313	FRÉTIGNÉ	Avenant 1 - Lot 11 - Peinture	1 531,12 €
201701	2313	CSPI	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 7	4 623,54 €
201701	2313	TRAM TP	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 1	10 551,58 €
201701	2313	SOL 2000	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 10	10 691,39 €
201701	2313	FRÉTIGNÉ	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 11	10 223,16 €
201701	2313	FCPL	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 12	63 096,60 €
201701	2313	SMRBA DURET	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 2	1 349,90 €
201701	2313	ISOLEC	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 8	2 768,77 €
201701	2313	VEILLÉ	Travaux construction nouvelle cuisine restaurant scolaire - Lot 6	2 530,40 €
TOTAL GÉNÉRAL				163 296,90 €

INVESTISSEMENT / RECETTES

Opération	Compte	Tiers comptable	Objet	Montant du reste à réaliser
200010	1328	GEOPLC	Subvention dossier CEE GEPCV remplacement éclairage public	21 859,69 €
201001	1328	GEOPLC	Subvention dossier CEE GEPCV remplacement de 2 menuiseries vitres multi accueil	31 138,46 €
201003	1328	GEOPLC	Subvention dossier CEE GEPCV remplacement chaudière école élémentaire	7 545,78 €
201701	1322	REGION PAYS DE LA LOIRE	Subvention restaurant scolaire	100 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL				160 543,93 €

Copie des notifications de subventions d'investissement

PROGRAMME CEE « ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES TEPCV »

-
Estimation avant travaux des CEE générés

Rénovation de l'éclairage public - L'Huisserie

CONTEXTE

Territoire lauréat TEPCV :	Laval Agglomération
Collectivité(s) assurant la/les dépense(s) :	L'Huisserie
Enveloppe CEE du TEPCV (GWh _{cumac}) :	400
Volume CEE déjà déposé (GWh _{cumac}) :	0
Volume CEE disponible (GWh _{cumac}) :	400

ANALYSE DES DEPENSES

Lot	Dépenses éligibles	Volume CEE généré (GWh _{cumac})	Prime CEE
Eclairages extérieurs - Sainte Croix	12 081,00 €	3,72	14 868,92 €
Eclairages extérieurs - Chemin de la Peignerie	5 680,00 €	1,75	6 990,77 €
TOTAL	17 761,00 €	5,46	21 859,69 €

COMMENTAIRES

Informations manquantes/incomplètes :

RAS

Dépenses non éligibles :

RAS

BILAN

Montant total des travaux HT. :	17 761,00 €
Montant total des dépenses HT. éligibles :	17 761,00 €
Volume total des CEE "TEPCV" générés (GWh _{cumac}) :	5,46
Prime CEE totale :	21 859,69 €
Part des travaux couverte par la prime CEE :	123,08%

PROGRAMME CEE
« ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES TEPCV »

-
Estimation avant travaux des CEE générés
-

Remplacement des menuiseries du Relais des Assistances Maternelles

CONTEXTE

<u>Territoire lauréat TEPCV :</u>	Laval Agglomération
<u>Collectivité(s) assurant la/les dépense(s) :</u>	L'Huisserie
<u>Enveloppe CEE du TEPCV (GWh_{cumac}) :</u>	400
<u>Volume CEE déjà déposé (GWh_{cumac}) :</u>	0
<u>Volume CEE disponible (GWh_{cumac}) :</u>	400

ANALYSE DES DEPENSES

Lot	Dépenses éligibles	Volume CEE généré (GWh _{cumac})	Prime CEE
Menuiseries	25 300,00 €	7,78	31 138,46 €
TOTAL	25 300,00 €	7,78	31 138,46 €

COMMENTAIRES

Informations manquantes/incomplètes :

RAS

Dépenses non éligibles :

RAS

BILAN

<u>Montant total des travaux HT. :</u>	25 300,00 €
<u>Montant total des dépenses HT. éligibles :</u>	25 300,00 €
<u>Volume total des CEE "TEPCV" générés (GWh_{cumac}) :</u>	7,78
<u>Prime CEE totale :</u>	31 138,46 €
<u>Part des travaux couverte par la prime CEE :</u>	123,08%

PROGRAMME CEE
« ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES TEPCV »

-
Estimation avant travaux des CEE générés
-

Remplacement de la chaudière de l'école primaire

CONTEXTE

<u>Territoire lauréat TEPCV :</u>	Laval Agglomération
<u>Collectivité(s) assurant la/les dépense(s) :</u>	L'Huisserie
<u>Enveloppe CEE du TEPCV (GWh_{cumac}) :</u>	400
<u>Volume CEE déjà déposé (GWh_{cumac}) :</u>	0
<u>Volume CEE disponible (GWh_{cumac}) :</u>	400

ANALYSE DES DEPENSES

Lot	Dépenses éligibles	Volume CEE généré (GWh _{cumac})	Prime CEE
Chauffage	6 130,95 €	1,89	7 545,78 €
TOTAL	6 130,95 €	1,89	7 545,78 €

COMMENTAIRES

Informations manquantes/incomplètes :

RAS

Dépenses non éligibles :

- Dépose du matériel existant
- Conduit de fumée
- Divers accessoires de plomberies

BILAN

<u>Montant total des travaux HT. :</u>	7 940,47 €
<u>Montant total des dépenses HT. éligibles :</u>	6 130,95 €
<u>Volume total des CEE "TEPCV" générés (GWh_{cumac}) :</u>	1,89
<u>Prime CEE totale :</u>	7 545,78 €
<u>Part des travaux couverte par la prime CEE :</u>	95,03%



ARRETE N° 2017_08724_01 abrogeant et remplaçant l'arrêté N°2017_08724_00.

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le décret n° 88-139 du 10 février 1988 relatif au régime financier et comptable de la Région,
VU le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
VU la demande formulée auprès du Président du Conseil Régional,
VU l'inscription de l'autorisation de programme numéro 265 2016-1 au budget de la Région,
VU la délibération numéro 14891 la Commission permanente, en date du 16 février 2018 modifiant sa délibération numéro 14656 en date du 17 novembre 2017,
VU l'inscription de l'opération numéro 17I08566 au budget de la Région, chapitre 53, nature de dépense 204142.

ARRETE

Article 1^{er} : Une participation financière de 100 000,00 euros est attribuée à COMMUNE DE L HUISSERIE, en vue de financer : Extension et réhabilitation du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Elle concerne une dépense subventionnable de 611 750,00 euros HT.

Article 2 : Le versement de la participation financière sera effectué conformément aux conditions de l'extrait du règlement financier figurant en annexe du présent arrêté.

Article 3 : L'arrêté n° 2017_08724_00 en date du 17/11/2017 est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois suivant sa notification.

Article 5 : Le Directeur Général des Services de la Région et le Payeur Régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire.

Fait à Nantes, le 22 février 2018

Christelle MORANCAIS



ANNEXE 2 - LES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2019

L'année 2019 sera une année de consolidation après l'accomplissement des programmes emblématiques du présent mandat : acquisition du centre de santé, acquisition de la médiathèque et extension du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Les investissements seront consacrés à la mise à niveau du patrimoine bâti, aux espaces publics, aux réseaux d'éclairage ainsi qu'aux opérations foncières visant à requalifier et accroître l'attractivité du centre-ville.

Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées tout en permettant de maintenir la qualité des services proposés aux habitants.

Notre action est structurée autour d'axes et de projets d'actions :

1 – Accompagner chacun dans toutes les étapes de sa vie, animer et enrichir la vie locale

Le projet éducatif « grandir et s'épanouir à L'Huisserie »

Il se poursuit, s'intensifie, il est indispensable à la cohésion sociale. La question des temps d'activités périscolaires (TAP) a été à nouveau posée en juin 2017. Nous avons opté pour une réforme de la semaine scolaire, en étroite concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les agents, tout en veillant à conserver 4,5 jours d'enseignement par semaine ainsi que des activités périscolaires de qualité (apparition des « projets mômes »). Cette orientation a été choisie et a placé l'enfant et la réussite scolaire au cœur de cette réflexion.

D'autres actions sont en cours, elles sont suivies par le comité de pilotage : développement durable, parentalité (café-parents), cohérence éducative, ...

L'agrandissement du restaurant scolaire, avec des repas confectionnés sur place, et le réaménagement du Château des Mômes sont désormais achevés. Ces locaux doivent permettre d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions et d'adapter la structure à une hausse des effectifs. La pause méridienne est un moment important dans la journée de l'enfant. Toutes les conditions sont donc réunies pour proposer des repas de qualité dans des espaces adaptés et agréables.

En fin d'année 2018, la commune a procédé au recrutement d'un programmiste en charge des études d'évolution de l'école élémentaire. Cet important projet s'inscrira dans la cadre de la transition énergétique.

Le projet culturel

La médiathèque s'est fait désirer depuis de nombreuses années et elle est opérationnelle depuis octobre 2018. Une équipe de 3 agents (2,5 ETP) et d'une dizaine de bénévoles accueillent les usagers 20 heures par semaine sur les périodes scolaires (et 22 heures hebdomadaires durant les vacances scolaires) ainsi que les écoles sur des temps de fermeture au public. Cette belle réalisation permettra de compléter l'offre culturelle de proximité tout près de l'Espace du Maine. Bien évidemment, le lien entre ces deux espaces devra être fort afin de faciliter les échanges et la création d'actions culturelles. Il convient désormais de le construire, à l'instar de l'opération tremplin (« la courte échelle ») qui sera renouvelé en 2019 et de la création d'un évènement relatif aux mines de L'Huisserie dans le cadre des journées du patrimoine.

Après le transfert de l'école de musique à Laval Agglomération en septembre 2017, la danse, le théâtre et les arts visuels l'ont été à compter de septembre 2018. Les associations qui portaient ces activités ont fait le libre choix de transférer ces domaines à l'agglomération en lien étroit avec la commune qui a accompagné ce mouvement devant permettre la pérennité des activités, une coordination renforcée avec les autres disciplines et une gestion uniformisée.

Le projet sportif et d'animation

Il représente l'accompagnement des associations et des bénévoles dans leur activité annuelle, l'organisation du forum des associations est un élément fédérateur de la vie associative. Le maintien à un bon niveau des espaces est aussi un élément essentiel de ce projet. La qualité des locaux du village sportif est reconnue par tous les compétiteurs. Par exemple, en 2018, L'Huisserie a accueilli la coupe du grand ouest de torball (sport de ballon pour déficients visuels et valides) ainsi que les finales de coupe de France M15 garçons de volley-ball.

Une analyse sur le fonctionnement des associations sportives de la FASL a été lancée en 2018 et les conclusions sont attendues pour 2019.

Le volet animation se traduit par l'organisation des marchés d'été et de Noël et de l'aide au festival des Épouvantails. Ces rendez-vous favorisent la rencontre et sont désormais attendus par les habitants.

Le projet de santé

Aujourd'hui, 10 professionnels sont installés, 2 médecins, 2 secrétaires médicales, 1 sage-femme, 1 infirmier, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 diététicienne, 1 psychologue.

Les locaux dédiés aux professionnels paramédicaux sont presque saturés mais l'espace peut encore accueillir des kinés.

Les inscriptions budgétaires 2019 prévoient l'arrivée d'un 3^e médecin et d'un temps supplémentaire de secrétariat médical adapté aux besoins identifiés.

L'objectif en 2019 sera d'atteindre l'équilibre financier du service, lequel est possible avec environ 25 consultations par jour et par médecin.

Le projet social

La démarche d'analyse des besoins sociaux engagée en 2017 a été achevée courant 2018. Les différentes préconisations formulées doivent être étudiées. Elles ont un objectif commun : améliorer et/ou renforcer les actions en faveur des habitants. La commune accueille régulièrement de nouveaux habitants, il nous faut également prendre en compte le vieillissement de la population et travailler sur la notion de parcours résidentiel.

Organiser le repas des aînés qui rassemble plus de 200 convives, accompagner les associations d'entraide telle que L'Huibus, être à l'écoute de l'amicale Beausoleil font également partie des objectifs du projet. Les familles ou les personnes les plus fragiles doivent aussi trouver un peu d'aide auprès du CCAS ou de la banque alimentaire.

2 – Mettre en valeur les atouts naturels de notre commune, aménager notre cadre de vie

Aménagement et densification du centre-ville

Les différentes études menées ces dernières années ont pour objet de mettre en avant des scénarios d'évolution qui permettront d'adapter notre cœur de bourg à la dimension de la commune.

Suite au recensement de la population de janvier-février 2018, la commune compte 4.427 habitants. Le seuil des 5.000 habitants doit être considéré. Ainsi, en fonction des opportunités, il s'agit de réaliser les acquisitions foncières des espaces présentant un intérêt pour le développement et l'organisation de L'Huisserie et qui permettront la construction de logements, de commerces et la création de liaisons douces entre les espaces publics. Ces acquisitions peuvent être financées soit à partir du budget principal soit en faisant appel à un portage par l'établissement public foncier local mis à disposition par le département de la Mayenne.

Il est important de ne pas bloquer ce processus d'évolution afin que les prochaines équipes municipales puissent en bénéficier dans leur réflexion.

Concernant le programme de l'îlot des Sources, l'appel à projet a été lancé et Méduane Habitat a été retenu pour la construction d'un bâtiment de 30 logements, dont 15 en accession à la propriété et 15 logements sociaux. Le projet immobilier comprendra également des commerces en rez-de-chaussée et les espaces publics seront redéfinis et élargis.

Lotissement de La Perrine

Les programmes de construction des logements locatifs se poursuivent sur la première tranche avec notamment la résidence des Avaloirs et ses 68 logements à l'entrée du lotissement. Sur les 44 parcelles de la deuxième tranche, toutes ont été vendues.

La commercialisation des 37 parcelles individuelles de la troisième tranche a débuté en septembre 2018. À ce jour, 20 ont été réservées.

De nouveaux partenariats avec les bailleurs sociaux et/ou des promoteurs immobiliers seront à établir pour les parcelles qui recevront des logements collectifs ou groupés.

Extension urbaine – Lotissement du Fougeray

Le lotissement de la Perrine arrivant à son terme, dès 2018, il a été fait le choix de procéder à de nouvelles acquisitions foncières. La voie structurante devra permettre la liaison avec le rond-point du Tertre et rendra à nouveau possible l'accès direct par le sud au centre de L'Huisserie.

Un nouveau programme d'habitat permettra de maintenir une évolution démographique de l'ordre de 1% par an. Cet objectif correspond au dimensionnement des infrastructures et des services de la commune, il doit notamment permettre de maintenir les effectifs dans les écoles et l'activité commerciale du centre-ville.

Cette réflexion est actuellement menée dans le cadre du nouveau PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) regroupant les communes de Laval agglomération qui sera finalisé en 2019.

En ce sens, en octobre 2018, il a été créé le budget annexe « Lotissement du Fougeray ».

Les programmes de travaux

Ils ont pour but de maintenir à niveau et d'améliorer le patrimoine : voiries, espaces publics, éclairage public, bâtiments publics.

Les principaux aménagements en 2019 concerneront :

- le chemin de la Peignerie qui relie la place du Maine aux écoles, au village sportif et au nouveau quartier de la Perrine. Cette liaison douce sera de plus en plus empruntée par les piétons et les vélos. Les traversées des rues et notamment la rue des Lilas seront à prendre en compte, conformément aux prescriptions du schéma directeur de circulation apaisée ;
- le renouvellement pluriannuel de lanternes d'éclairage public permettra de générer des économies d'énergie ;
- le programme d'accessibilité mis en place depuis plusieurs années concernera le traitement de quelques aménagements spécifiques en 2019.

La procédure de rétrocession des espaces publics du lotissement du Bois devrait aboutir dans le courant l'année 2019 après réalisation de tous les aménagements par Coop Logis.

3 – Intercommunalité

Depuis 2015, comme le prévoit la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de nombreuses compétences ont été transférées des communes vers Laval Agglomération : les compétences « administration des droits du sol », « lecture publique », « enseignement artistique », « eau et assainissement », « élaboration des PLU » et plus récemment « Gestion des milieux aquatiques et préventions contre les inondations (GEMAPI) ».

La mise en place de groupement de commandes a permis de réaliser des économies de fonctionnement dans certains services. L'Huisserie a fait le choix d'adhérer pour les produits de traçage des terrains de foot, la maintenance des photocopieurs, les fournitures administratives et pédagogiques, les produits d'entretien, les contrôles d'ascenseurs, ...

La candidature de L'Huisserie a été retenue pour accueillir un terrain de football synthétique permettant ainsi de couvrir le territoire de manière équilibrée. Ce terrain devrait accueillir les équipes des communes environnantes. Il sera implanté aux Rosiers, les travaux devraient débiter à la fin de l'année 2019. La commune assumera les coûts de fonctionnement inhérents à l'équipement ainsi qu'une part de l'investissement.

La fusion entre Laval Agglo et la communauté de communes du Pays de Loiron est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Conformément aux dispositions législatives, la commune de L'Huisserie est représentée par 2 délégués communautaires (la fusion ayant entraîné la perte d'un siège). Cependant, les conseillers municipaux sont toujours appelés à siéger dans les commissions thématiques.

Conclusion

L'année 2019 sera une année de consolidation des projets pleinement assumés par la commune en matière culturelle avec le fonctionnement de la médiathèque en année pleine et en matière de santé avec le développement du centre municipal de santé.

Il ne sera pas fait appel à l'emprunt en 2019 sur le budget principal et les taux d'imposition des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non bâtie) resteront inchangés.

Il conviendra aussi de travailler pour l'avenir avec une analyse des besoins et des évolutions des bâtiments et équipements sportifs.

La commune gère son budget de manière responsable et mesurée afin de pouvoir investir pour la mise à niveau de son patrimoine dans les mêmes proportions que celles connues actuellement, aux alentours de 300.000 € par an. Le maintien d'une capacité d'autofinancement suffisante est une condition indispensable à la mise en place des futurs projets dans un cadre budgétaire certes contraint mais permettant de ne pas recourir de manière trop importante à l'emprunt et de maintenir les taux d'imposition connus actuellement.

*Pour l'équipe municipale,
Le maire,
Jean-Marc BOUHOURS*

Rappel des éléments 2018 - Source : État 1259 de mars 2018

	Bases notifiées 2018	Taux proposé	Produit attendu 2018
Taxe d'habitation (TH)	5 764 000 €	14,78%	851 919 €
Taxe sur les propriétés foncières bâties (TPB)	3 242 000 €	25,34%	821 523 €
Taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB)	123 600 €	39,08%	48 303 €
TOTAL			1 721 745 €

Éléments pris en compte dans le cadre de la préparation budgétaire 2019

1/ Taux d'inflation de 2,20 % applicable aux bases d'imposition (voir note Insee du 13 septembre 2018)

2/ Augmentation de la base TH + TF estimée à + 0,50 % et maintien de la base en TFNB

soit au total une incidence de la base de + 2,70 % sur TH et TF et + 2,20 % sur TFNB

3/ Maintien des taux d'imposition votés pour l'année 2018

	Bases estimées 2019	Taux proposé	Produit attendu 2019
Taxe d'habitation (TH)	5 919 628 €	14,78%	874 921 €
Taxe sur les propriétés foncières bâties (TPB)	3 329 534 €	25,34%	843 704 €
Taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB)	126 319 €	39,08%	49 366 €
TOTAL			1 767 990 €

ANNEXE 4 - ÉTAT DES DES DÉPENSES DE PERSONNEL PAR SERVICE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU BUDGET DE PERSONNEL 2019

	6331	6332	6336	6338	64111	64112	64118	64131	6451	6453	6454	6458	6478	TOTAL
1001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1103	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1201	800	700	3 000	400	124 550	6 550	31 450	4 750	20 500	40 800	200	550	1 300	235 550 €
1202	1 750	1 450	4 550	900	33 700	3 100	2 750	251 800	64 550	28 550	12 600	150	1 000	406 850 €
1203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1301	250	200	900	150	38 750	1 400	12 200	0	6 000	12 800	0	200	300	73 150 €
1302	200	200	700	100	30 050	0	3 250	1 850	5 100	9 450	100	150	300	51 450 €
1303	150	100	400	100	18 600	50	2 250	0	2 850	5 850	0	100	200	30 650 €
1304	50	50	100	50	3 050	50	500	0	500	1 000	0	50	50	5 450 €
1305	200	150	550	100	23 100	0	3 950	3 700	4 550	7 450	150	100	200	44 200 €
1307	100	50	200	100	9 000	100	1 050	0	1 400	2 950	0	50	300	15 300 €
1310	150	100	450	100	19 700	400	2 450	0	3 000	6 200	0	100	300	32 950 €
1312	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1313	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1401	600	500	2 000	300	90 900	5 150	9 400	1 850	14 300	28 650	100	400	800	154 950 €
1402	50	50	100	50	4 500	450	800	0	700	1 450	0	50	50	8 250 €
1501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1502	350	300	1 300	200	42 450	300	7 600	13 850	10 400	14 000	600	200	600	92 150 €
1504	100	100	300	50	13 100	450	1 150	0	2 000	4 100	0	100	150	21 600 €
1505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1506	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1601	150	150	500	100	22 100	2 000	7 550	0	3 300	7 100	0	100	200	43 250 €
1602	50	50	100	50	1 500	0	400	2 500	950	600	150	50	50	6 450 €
1603	100	100	300	50	7 050	250	850	8 650	3 550	2 600	400	50	100	24 050 €
1604	100	100	250	50	6 400	250	600	7 650	3 200	2 350	350	50	100	21 450 €
1621	150	150	500	100	20 750	200	2 300	4 250	4 350	6 700	200	100	200	39 950 €
1622	250	200	600	150	12 500	150	1 550	26 250	9 450	5 000	1 100	50	150	57 400 €
1628	300	250	750	150	18 200	250	1 850	25 200	10 000	6 750	1 050	100	200	65 050 €
1701	650	550	2 250	350	104 300	2 350	12 400	4 100	16 650	32 200	200	450	950	177 400 €
1703	550	450	1 850	300	84 050	1 050	6 700	700	12 950	26 200	50	350	850	136 050 €
1704	200	150	650	150	28 000	400	2 550	0	4 250	8 750	0	150	450	45 700 €
1705	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1707	550	450	1 800	350	78 450	1 400	7 650	8 400	14 300	24 850	350	350	900	139 800 €
1708	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1709	500	400	1 550	250	63 200	1 050	6 450	13 150	13 300	20 250	550	300	650	121 600 €
1803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1821	50	50	50	50	2 250	200	150	0	350	700	0	50	50	3 950 €
1822	100	50	200	100	9 150	650	700	0	1 400	2 900	0	50	250	15 550 €
1823	350	300	1 550	950	37 100	1 350	2 450	15 400	9 050	11 800	650	150	600	81 700 €
1901	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
1905	50	50	50	50	2 150	0	350	0	350	700	0	50	50	3 850 €
1906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
	8 850 €	7 400 €	27 500 €	5 800 €	948 600 €	29 550 €	133 300 €	394 050 €	243 250 €	322 700 €	18 800 €	4 600 €	11 300 €	2 155 700 €

Autres inscriptions budgétaires

Compte	Service	Objet	Montant
6218	1201	Accueil stagiaire - service administratif	3 500 €
6218	1506	Techniciens sons et lumière - Animations culturelles	1 200 €
6455	2001	Assurance statutaire	45 000 €
6458	2001	Cotisation CNAS	9 000 €
6475	2001	Médecine du travail et pharmacie	4 500 €

63 200 €

TOTAL CHAPITRE 012

2 218 900 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019 + RAR 2018	Variation
011	Charges à caractère général	881 968,33 €	918 096,77 €	4,10%
012	Charges de personnel	2 148 717,00 €	2 218 900,00 €	3,27%
014	Atténuations de produits	17 009,00 €	2 500,00 €	-85,30%
65	Autres charges de gestion	330 225,00 €	373 600,00 €	13,13%
66	Charges financières	111 500,00 €	81 000,00 €	-27,35%
67	Charges exceptionnelles	388 900,00 €	17 900,00 €	-95,40%
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	3 700,00 €	-
022	Dépenses imprévues	1 637,24 €	151 631,23 €	9161,39%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 879 956,57 €	3 767 328,00 €	-2,90%
023	Virement à la section d'investissement	167 530,00 €	220 000,00 €	31,32%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	224 470,00 €	270 000,00 €	20,28%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		392 000,00 €	490 000,00 €	25,00%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 271 956,57 €	4 257 328,00 €	-0,34%

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019 + RAR 2018	Variation
013	Atténuations de charges	30 000,00 €	25 000,00 €	-16,67%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	551 900,00 €	754 500,00 €	36,71%
73	Impôts et taxes	2 098 818,57 €	2 071 088,00 €	-1,32%
74	Dotations, subventions et participations	851 738,00 €	783 040,00 €	-8,07%
75	Autres produits de gestion courante	92 500,00 €	228 700,00 €	147,24%
77	Produits exceptionnels	407 000,00 €	5 000,00 €	-98,77%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		4 031 956,57 €	3 867 328,00 €	-4,08%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 000,00 €	40 000,00 €	100,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		20 000,00 €	40 000,00 €	100,00%
R 002 Excédent de fonctionnement reporté		220 000,00 €	350 000,00 €	59,09%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 271 956,57 €	4 257 328,00 €	-0,34%

Épargne brute (= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement)	152 000,00 €	100 000,00 €	-34,21%
Épargne de gestion courante (= épargne brute - intérêts de la dette)	40 500,00 €	19 000,00 €	-53,09%
Épargne nette (= épargne brute diminuée des remboursements de la dette)	-202 500,00 €	-358 000,00 €	76,79%

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019 + RAR 2018	Variation
10	Dotations et fonds divers	1 21 686,00 €	2 000,00 €	-98,36%
16	Emprunts et dettes assimilées	243 000,00 €	377 000,00 €	55,14%
	Opérations d'équipement	3 445 502,94 €	1 194 296,90 €	-65,34%
27	Autres immobilisations financières	15 400,00 €	13 200,00 €	-14,29%
020	Dépenses imprévues	12 371,11 €	100 117,79 €	709,29%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		3 837 960,05 €	1 686 614,69 €	-56,05%
040	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	40 000,00 €	100,00%
041	Opérations patrimoniales	40 000,00 €	25 000,00 €	-37,50%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		60 000,00 €	65 000,00 €	8,33%
D 001 Déficit d'investissement reporté			68 385,31 €	-
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		3 897 960,05 €	1 820 000,00 €	-53,31%

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019 + RAR 2018	Variation
024	Produit des cessions	0,00 €	225 000,00 €	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	649 723,04 €	662 806,07 €	2,01%
13	Subventions d'investissement reçues	738 380,00 €	453 968,93 €	-38,52%
16	Emprunts et dettes assimilées	71 000,00 €	38 225,00 €	-46,16%
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		1 459 103,04 €	1 380 000,00 €	-5,42%
021	Virement de la section de fonctionnement	167 530,00 €	220 000,00 €	31,32%
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	224 470,00 €	270 000,00 €	20,28%
041	Opérations patrimoniales	40 000,00 €	25 000,00 €	-37,50%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		432 000,00 €	515 000,00 €	19,21%
R 001 Excédent d'investissement reporté		2 006 857,01 €		-100,00%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 897 960,05 €	1 895 000,00 €	-51,38%

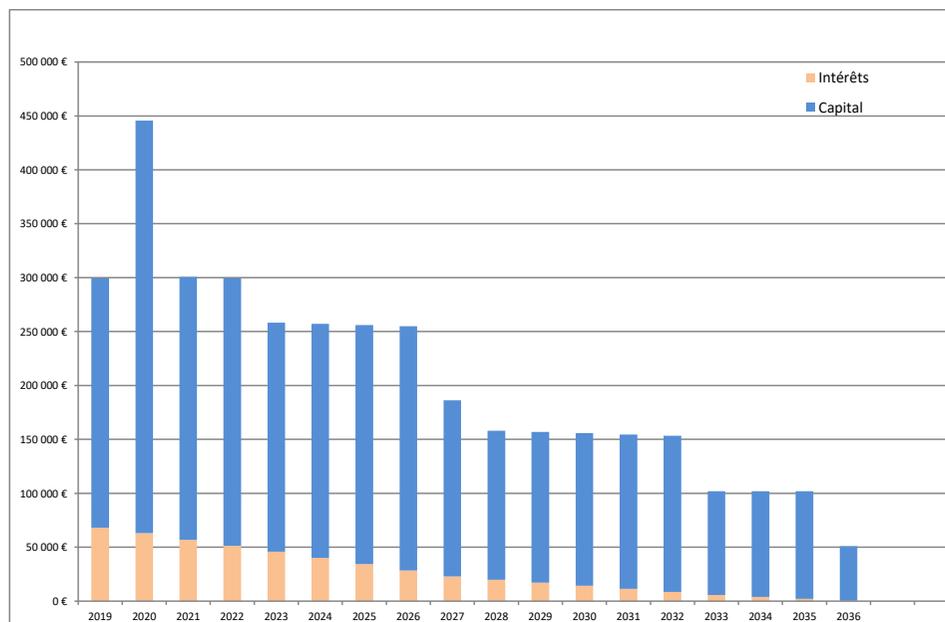
STRUCTURE DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

N° de prêt	Prêteur	Objet du prêt	Type de taux	Structure du taux	Valeur du taux (déc. 2018)	Montant emprunté	Durée (ans)	1re échéance	Dernière échéance
13001	CAF	Pôle multifonctionnel	Fixe		0,00%	400 000,00	10	09/03/2013	09/03/2022
1290456	Caisse des dépôts	Espace du Maine	Fixe		2,25%	756 327,29	15	01/01/2013	30/01/2032
0038148688700505	Crédit mutuel	Espace du Maine	Fixe		3,90%	1 000 000,00	15	30/06/2012	31/03/2027
10000307835	Crédit agricole	Centre municipal de santé	Fixe		1,85%	1 700 000,00	20	20/09/2016	20/06/2036
10000664974	Crédit agricole	Ilot des Sources 1	Variable	EURIBOR 12 mois + 0,65 %	0,65%	143 000,00	3	29/11/2017	10/11/2020

Encours total de la dette du budget considéré au 31 décembre 2018	3 198 890,53 €
---	-----------------------

Capacité d'autofinancement constatée au vote du CA 2017	656 419,00 €
---	---------------------

Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre 2018 / CAF 2017 (en années)	4,87
---	-------------



	Intérêts	Capital	Annuité
2019	68 167,86 €	231 134,85 €	299 302,71 €
2020	63 020,53 €	382 675,82 €	445 696,35 €
2021	56 813,87 €	243 818,49 €	300 632,36 €
2022	51 402,29 €	248 095,58 €	299 497,87 €
2023	45 851,51 €	212 511,87 €	258 363,38 €
2024	40 156,61 €	217 072,28 €	257 228,89 €
2025	34 312,43 €	221 781,97 €	256 094,40 €
2026	28 313,66 €	226 646,25 €	254 959,91 €
2027	22 816,32 €	163 372,60 €	186 188,92 €
2028	19 860,30 €	138 120,65 €	157 980,95 €
2029	17 092,10 €	139 754,36 €	156 846,46 €
2030	14 293,45 €	141 418,52 €	155 711,97 €
2031	11 463,81 €	143 113,67 €	154 577,48 €
2032	8 602,59 €	144 840,39 €	153 442,98 €
2033	5 709,20 €	96 177,48 €	101 886,68 €
2034	3 917,54 €	97 969,14 €	101 886,68 €
2035	2 092,50 €	99 794,18 €	101 886,68 €
2036	351,26 €	50 592,43 €	50 943,69 €
2037			- €
2038			- €

Annexe 7 - Prospective financière 2018-2021

		Données CA 2017	Estimation CA	Prévision CA	Prévision CA	Prévision CA
	Ratio V°	2017	2018	2019	2020	2021
FONCTIONNEMENT						
Charges de fonctionnement						
011 - Charges à caractère général	1,0%	696 972,77 €	762 177,12 €	826 287,09 €	834 549,96 €	842 895,46 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1,5%	1 921 372,66 €	1 994 955,16 €	2 063 577,00 €	2 199 530,66 €	2 232 523,61 €
014 - Atténuations de produits	0,0%	102 954,47 €	16 856,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1,0%	241 987,33 €	311 369,71 €	354 920,00 €	248 469,20 €	250 953,89 €
66 - Charges financières existantes		100 097,61 €	56 129,63 €	81 000,00 €	63 020,53 €	56 813,87 €
66 - Charges financières simulées			- €	- €	3 718,75 €	7 062,50 €
67 - Charges exceptionnelles	0,0%	75 517,01 €	378 373,46 €	16 110,00 €	16 110,00 €	16 110,00 €
68 - Dotations aux amortissement et provisions	0,0%			3 700,00 €	3 700,00 €	3 700,00 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,0%	227 831,21 €	222 277,47 €	270 000,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement CA		3 366 733,06 €	3 742 138,55 €	3 618 094,09 €	3 641 599,10 €	3 682 559,34 €
022 - Dépenses imprévues				151 631,23 €	150 000,00 €	150 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement (inscrip. BP)				220 000,00 €	220 000,00 €	220 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement BP		3 366 733,06 €	3 742 138,55 €	3 989 725,32 €	4 011 599,10 €	4 052 559,34 €
Produits de fonctionnement						
013 - Atténuations de charges	0,0%	29 967,60 €	15 939,47 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,5%	458 853,43 €	552 309,06 €	754 500,00 €	823 272,50 €	892 388,86 €
73 - Impôts et taxes	1,5%	2 192 197,64 €	2 109 634,44 €	2 071 088,00 €	2 102 154,32 €	2 133 686,63 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,0%	925 109,95 €	919 302,06 €	783 040,00 €	783 040,00 €	783 040,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,0%	105 270,68 €	131 528,63 €	228 700,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €
76 - Produits financiers	0,0%		- €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	0,0%	79 169,22 €	389 323,22 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Remboursement avance forfaitaire Fougeray						
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,0%	4 752,61 €	18 550,82 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement CA		3 795 321,13 €	4 136 587,70 €	3 907 328,00 €	4 058 466,82 €	4 159 115,50 €
R002 - Résultat reporté (inscrip. BP)			220 000,00 €	350 000,00 €	250 000,00 €	200 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement BP				4 257 328,00 €	4 308 466,82 €	4 359 115,50 €
Résultat de la section de fonctionnement CA		428 588,07 €	394 449,15 €	289 233,91 €	416 867,72 €	476 556,16 €
Report exercice N-1 en fonctionnement N (R002)		315 725,00 €	220 000,00 €	350 000,00 €	250 000,00 €	200 000,00 €
Résultat cumulé (reports + RAR)		744 313,07 €	614 449,15 €	639 233,91 €	666 867,72 €	676 556,16 €
Montant affecté résultat N-1 en investissement N (1068)				264 449,15 €	389 233,91 €	466 867,72 €

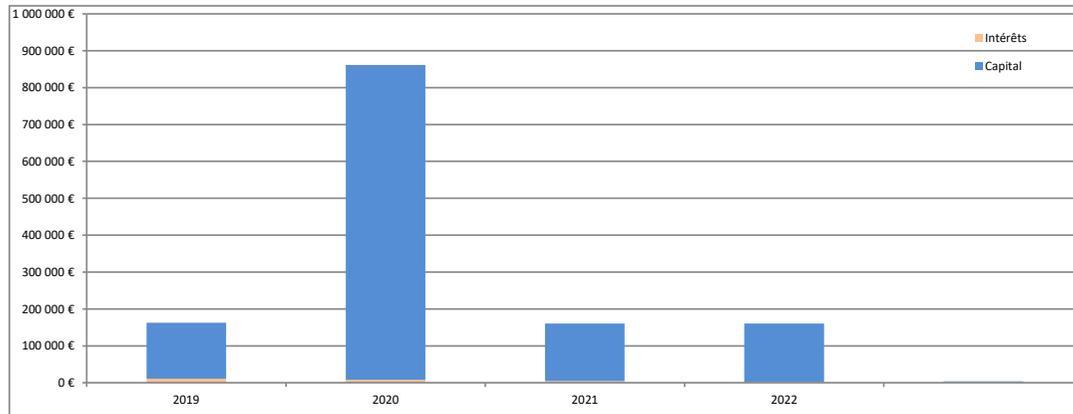
INVESTISSEMENT						
Dépenses d'investissement						
Opérations d'équipement		541 436,43 €	3 060 184,91 €	1 192 000,00 €	750 000,00 €	1 100 000,00 €
dont mise à niveau du patrimoine (dont RAR 2018)				592 500,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
dont acquisitions foncières				230 000,00 €	150 000,00 €	100 000,00 €
dont llot des sources				369 500,00 €		
dont rénovation école élémentaire					300 000,00 €	700 000,00 €
16 - Emprunts existants		280 253,09 €	227 607,39 €	377 000,00 €	235 147,69 €	239 290,36 €
16 - Emprunts simulés			- €	4 528,13 €	14 528,13 €	24 528,13 €
10 - Dotations et fonds divers		488,00 €	119 685,05 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
27 - Avance remboursable Lotissement du Fougeray			2 250,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 752,61 €	9 275,41 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales				10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Total dépenses d'investissement du CA		826 930,13 €	3 419 002,76 €	1 618 728,13 €	1 044 875,82 €	1 409 018,49 €
020 - Dépenses imprévues				91 254,07 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Résultat reporté d'investissement				68 385,31 €	- €	- €
Total des dépenses d'investissement du BP		826 930,13 €	3 419 002,76 €	1 778 367,51 €	1 144 875,82 €	1 509 018,49 €
Recettes d'investissement						
10 - Dotations, fonds divers et réserves		899 933,97 €	651 307,37 €	793 843,54 €	554 483,73 €	585 095,48 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé		423 439,00 €	524 312,64 €	264 449,15 €	389 233,91 €	466 867,72 €
10222 - FCTVA		392 080,00 €	53 764,00 €	473 394,39 €	95 249,83 €	48 227,76 €
Taxe d'aménagement		84 414,97 €	73 230,73 €	56 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues		399 067,30 €	467 704,00 €	453 968,93 €	200 000,00 €	350 000,00 €
16 - Nouveaux emprunts		145 473,00 €		36 225,00 €	300 000,00 €	500 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées			2 360,00 €	2 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles		2 261,24 €	111,60 €			
23 - Immobilisations en cours		507,23 €				
Produits des cessions						
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections		227 831,21 €	222 277,47 €	495 000,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales				10 000,00 €		
Total recettes d'investissement du CA		1 675 073,95 €	1 343 760,44 €	1 791 037,47 €	1 324 483,73 €	1 705 095,48 €
021 - Virement de la section de fonctionnement (inscrip. BP)				220 000,00 €	220 000,00 €	220 000,00 €
Résultat reporté d'investissement			2 006 857,01 €		103 924,04 €	383 531,95 €
Total des recettes d'investissement du BP		1 675 073,95 €	3 350 617,45 €	2 011 037,47 €	1 648 407,77 €	2 308 627,43 €
Résultat de la section d'investissement (CA)		848 143,82 €	-2 075 242,32 €	172 309,35 €	279 607,92 €	296 077,00 €
Résultat de clôture (= résultat exercice + report N-1)		1 158 713,19 €	2 006 857,01 €	-68 385,31 €	103 924,04 €	383 531,95 €
Résultat cumulé à affecter N + 1		2 006 857,01 €	-68 385,31 €	103 924,04 €	383 531,95 €	679 608,95 €
Résultat de l'exercice (Fonctionnement + Investissement)		1 276 731,89 €	-1 680 793,17 €	461 543,25 €	696 475,64 €	772 633,15 €

RATIOS FINANCIERS						
CAF Brute		428 588,07 €	394 449,15 €	289 233,91 €	416 867,72 €	476 556,16 €
Taux épargne brute (CAF brute / recettes réelles fonct.)		11,31%	9,58%	7,48%	10,37%	11,57%
CAF nette (= CAF brute - remboursement emprunt)		148 334,98 €	166 841,76 €	-92 294,22 €	167 191,91 €	212 737,67 €

ANNEXE 8 - INFORMATION SUR L'ÉTAT DE LA DETTE - LOTISSEMENT DE LA PERRINE

N° de prêt	Prêteur	Objet du prêt	Type de taux	Structure du taux	Valeur du taux (déc. 2018)	Montant emprunté	Durée (ans)	1re échéance	Dernière échéance
0038148688700707	Crédit Mutuel	Travaux	Fixe	-	1,70%	1 500 000,00	5	10/03/2015	10/12/2022
10000887652	Crédit agricole	Travaux	Variable	EUR 3M + 0,55 %	0,55%	700 000,00	2	20/09/2018	20/06/2020

Encours total de la dette du budget considéré au 31 décembre 2018	1 320 348,98 €
--	-----------------------



	Intérêts	Capital	Annuité
2019	11 202,66 €	151 163,50 €	162 366,16 €
2020	7 807,97 €	853 749,69 €	861 557,66 €
2021	4 369,00 €	156 380,16 €	160 749,16 €
2022	1 693,55 €	159 055,63 €	160 749,18 €
2023	- €	- €	- €

ANNEXE 9 – INFORMATION SUR L'ÉTAT DE LA DETTE - LOTISSEMENT DU FOUGERAY

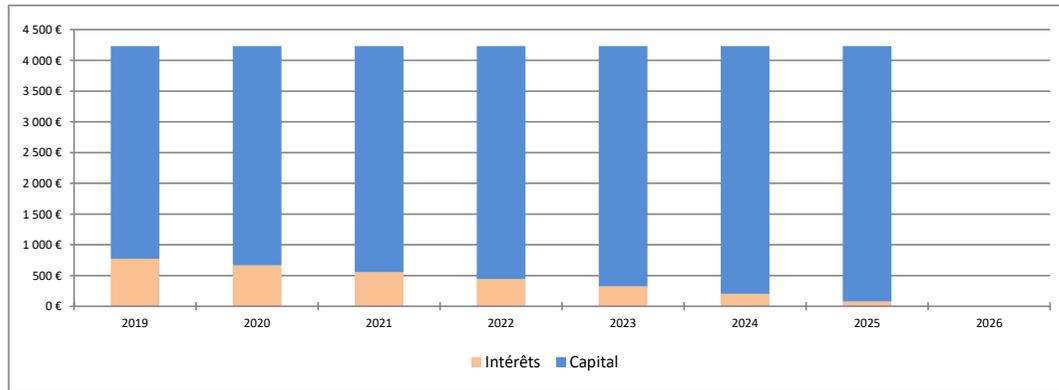
N° de prêt	Prêteur	Objet du prêt	Type de taux	Structure du taux	Valeur du taux (déc. 2018)	Montant emprunté	Durée (ans)	1re échéance	Dernière échéance
536 3939	CE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE	Portage foncier	Fixe	-	0,88%	1 500 000,00	5	non débloqué	-

Encours total de la dette du budget considéré au 31 décembre 2018	1 500 000,00 €
--	-----------------------

ANNEXE 10 – INFORMATION SUR L'ÉTAT DE LA DETTE - PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

N° de prêt	Prêteur	Objet du prêt	Type de taux	Structure du taux	Valeur du taux (déc. 2018)	Montant emprunté	Durée (ans)	1re échéance	Dernière échéance
154890038100048000000	Crédit mutuel	Panneaux photovoltaïques	Fixe	-	3,06%	50 730,00	15	25/03/2011	25/12/2025

Encours total de la dette du budget considéré au 31 décembre 2018	26 562,70 €
---	-------------



	Intérêts	Capital	Annuité
2019	773,40 €	3 456,64 €	4 230,04 €
2020	666,40 €	3 563,64 €	4 230,04 €
2021	556,10 €	3 673,94 €	4 230,04 €
2022	442,39 €	3 787,65 €	4 230,04 €
2023	325,16 €	3 904,88 €	4 230,04 €
2024	204,28 €	4 025,76 €	4 230,04 €
2025	79,67 €	4 150,19 €	4 229,86 €
2026			- €